

	<b>Processus</b> : _M - Ethique <b>Discipline</b> : Ethique <b>Type</b> : Procédure	<b>Référence</b> : GED-PRO-01706 <b>Version</b> : 001
	<b>HAP - Comité d'éthique - Demande  d'avis en matière d'expérimentation  humaine</b>	<b>Date d'application</b> : 06/08/2022 <b>Date limite validité</b> : 06/08/2025
<b>Site</b> : Ambroise Paré		Page 1 sur 1

## 1. Procédure

- **Etude interventionnelle, non-interventionnelle et académique** :

**Le transfert du dossier de soumission doit se faire de façon électronique (EMAIL/CD-ROM) ainsi que par courrier en envoyant 1 exemplaire en format « papier ».**

Le dossier de soumission doit comprendre :

- Protocole
- Résumé du protocole en français (si possible)
- Information et Consentement du Patient (français, Néerlandais et Anglais)
- Certificat d'Assurance
- CV Investigateur (daté et signé – validité 1 an)
- Coordonnées du Comité Central
- Liste des Comités d'Ethique participants
- Fiche signalétique de l'étude
- Fiche de facturation reprenant toutes les coordonnées de la firme pour facturation. La facture sera envoyée à la firme par le service de comptabilité.
- Preuve de paiement au Comité d'Ethique
- Contrat financier
- Version électronique
- 1 exemplaire en format « papier »

A transmettre au secrétariat du Comité d'Ethique : [secretairece@hap.be](mailto:secretairece@hap.be)

Secrétariat du Comité d'Ethique Hospitalier  
CHU Ambroise Paré  
Boulevard F. Kennedy 2  
7000 Mons

**Au terme de la loi du 07 mai 2004, toutes les études non-académiques sont redevables d'un paiement anticipé au Comité d'Ethique.**

**Les études pour lesquelles ce versement anticipé n'aura pas été effectué ne seront pas examinées.**

**/ !\ Les études académiques sont dispensées de cette redevance.**

## 2. Validations - Approbations

	Nom, Prénom
<b>Emetteur</b>	Michel SLINGENEIJER
<b>Rédacteur(s)</b>	Yasmina HANUISE
<b>Vérificateur(s)</b>	Dominique LOSSIGNOL
<b>Approbateur(s)</b>	Marc ANTOINE